

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE RIEDISHEIM
DU JEUDI 12 FÉVRIER 2026 À 20H**

Nombre de conseillers municipaux en fonction : 33

Présents : 27

M^{me} Catherine FEISSEL-SIMON, M. Patrick DELUNSCH, M^{me} Isabelle GODBILLON, M. Gérard GREILSAMMER, M^{me} Jeanne BOUEDO, M. Jacques VAGNON, M^{me} Eliane BORDMANN, M. Aurélien AMM, M^{me} Isabelle STENTZ, Adjointe au Maire ; M^{me} Marguerite CHRISTOPHE, M^{me} Gerlinde DEFFARGES, M^{me} Marianne BOMBOIS, M. Gérard MOINE, M. Pascal GRANDJEAN, M. Pascal KRITTER, M. Ali KHIDER, M. David LANG, M^{me} Céline GARCHET, M^{me} Audrey VUAILLE, M^{me} Pauline DELUNSCH, M^{me} Patricia BOHN, M^{me} Véronique BACK, M^{me} Marie-Paule SCHMITT, M^{me} Simone WACHS-NIEMERICH, M^{me} Fabienne BEHA, M. Didier RIFF, M. Bertrand VOEGTLIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés : 5

M. Thomas LEMIEUX, Conseiller municipal, M^{me} Uyên LE, Conseillère municipale ; M. Marc BUCHERT, Conseiller municipal ; M. Fabrice KARR, Conseiller municipal.

M. Loïc RICHARD, Maire, absent lors du vote conformément à la réglementation en vigueur.

Ont donné procuration : 2

M. Thomas LEMIEUX, Conseiller municipal, à M^{me} Audrey VUAILLE, Conseillère municipale ; M^{me} Uyên LE, Conseillère municipale à M^{me} Eliane BORDMANN, Adjointe au Maire ;

Absent non excusé : 1

M. Reynald LOPEZ, Conseiller municipal

Date d'envoi des points budgétaires : 30/01/2026

Date de convocation : 06/02/2026

017/2026 COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL

L'arrêté des comptes de la Ville est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le compte administratif présenté par le Maire, après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice du compte de gestion établi par le comptable de l'établissement.

Celui-ci constitue, par opposition au budget, non pas un état prévisionnel mais un état de réalisation. Dans la séance où le compte administratif du Maire est débattu, l'assemblée élit son président. Dans ce cas, le Maire peut assister à la discussion, mais doit se retirer au moment du vote.

Le compte administratif de la Ville pour l'année 2025 peut se résumer comme suit :

Dépenses réelles de fonctionnement	R 2024	B 2025	R 2025	Ecart R 2025 / R 2024	
				Valeur	%
O11 - Charges à caractère général	2 584 292 €	3 075 000 €	2 802 944 €	218 653 €	8,5%
O12 - Charges de personnel	5 229 086 €	5 510 000 €	5 265 371 €	36 285 €	0,7%
O14 - Atténuations de produits	276 835 €	315 000 €	304 930 €	28 096 €	10,1%
65 - Autres charges de gestion courante	1 577 061 €	1 745 000 €	1 602 996 €	25 935 €	1,6%
66 - Charges financières	238 047 €	335 000 €	303 973 €	65 927 €	27,7%
67 - Charges exceptionnelles	690 €	10 000 €	1 650 €	961 €	139,3%
68 - Provisions	6 598 €	10 000 €	4 930 €	- 1 668 €	-25,3%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 912 608 €	11 000 000 €	10 286 795 €	374 187 €	3,8%
O22 - Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 912 608 €	11 000 000 €	10 286 795 €	374 187 €	3,8%
O23 - Virement à la section d'investissement		5 599 817 €			
O42 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 148 042 €	1 300 183 €	1 710 789 €		
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 148 042 €	6 900 000 €	1 710 789 €		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 060 649 €	17 900 000 €	11 997 584 €		

*arrondis à l'euro supérieur

Pour 2025, les taux de réalisation par rapport au budget sont toujours relativement importants, **91 %** pour le chapitre O11, **96 %** pour les chapitres O12 et **92 %** pour le chapitre 65.

Le taux global de réalisation des dépenses de fonctionnement atteint **94 %** du budget.

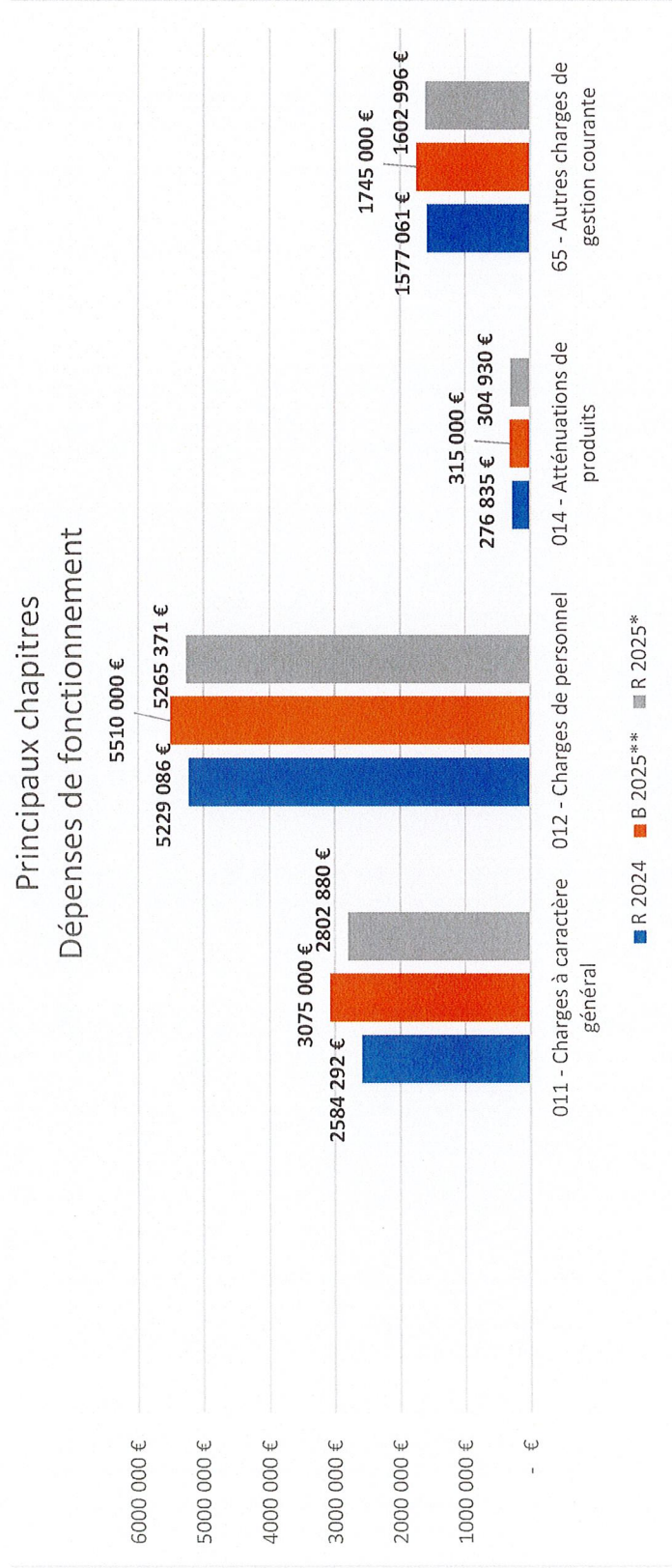
Les charges à caractère général (chapitre O11) augmentent de **8,5 % (218 k€)** par rapport au réalisé 2024.

Les dépenses réelles de personnel (chapitre 012) de l'exercice 2025 augmentent de 0,7 % par rapport à 2024, principalement du fait de l'augmentation des cotisations CNRACL.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) progressent de 1,6 %, qui correspondent à une double année de participation SOLEA pour les transports jeunes en raison du changement de calendrier de facturation défini dans la nouvelle convention de 2025.

Les charges financières (chapitre 66) progressent de 65 k€, qui correspondent aux intérêts des emprunts souscrits en 2024 et 2025 ainsi que des Intérêts Courus Non Echus (ICNE).

Dans l'ensemble, compte tenu des éléments ci-dessus, les dépenses de fonctionnement augmentent de 3,8 % entre 2024 et 2025.

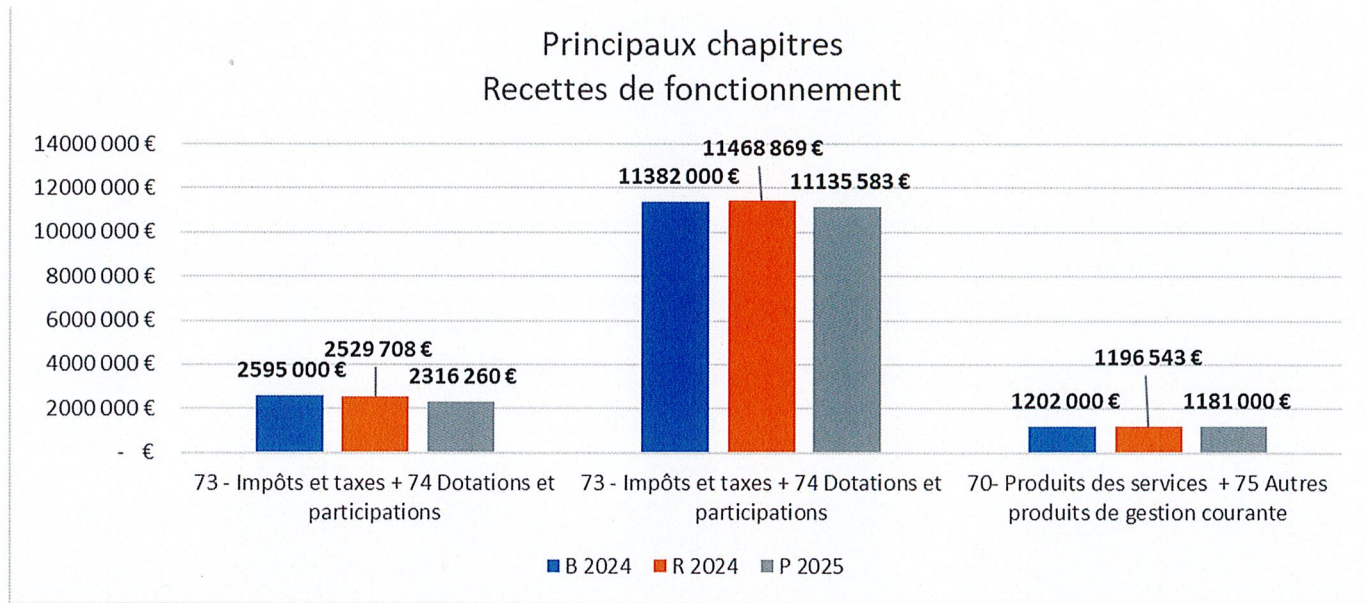


Recettes réelles de fonctionnement	R 2024	B 2025	R 2025	Ecart R 2025 / R 2024	
				Valeur	%
013 - Atténuations de charges	135 224 €	120 000 €	67 052 €	- 68 172 €	-50,4%
70 - Produits des services	380 630 €	360 000 €	338 838 €	- 41 792 €	-11,0%
73 - Impôts et taxes	1 289 087 €	1 223 000 €	1 221 365 €	- 67 722 €	-5,3%
731 - Fiscalité locale	8 726 378 €	8 787 000 €	8 939 161 €	212 783 €	2,4%
74 - Dotations et participations	1 536 130 €	1 372 000 €	1 308 343 €	- 227 787 €	-14,8%
75 - Autres produits de gestion courante	906 586 €	842 000 €	857 706 €	- 48 881 €	-5,4%
76 - Produits financiers	385 €	- €	385 €	- €	0,0%
77 - Produits exceptionnels	13 643 €	10 000 €	433 650 €	420 007 €	
775 - Produits des cessions	- €	(773 400 €)	433 650 €	433 650 €	
78 - Réduction de charges	6 549 €	10 000 €	6 598 €	49 €	
Total des recettes réelles de fonctionnement	12 994 609 €	12 724 000 €	13 173 096 €	178 487 €	1,4%
Recettes réelles de fonctionnement (hors cession)	12 994 609 €	12 724 000 €	12 739 446 €	- 255 163 €	-2,0%
002 - Excédent de fonctionnement reporté		5 165 817,28 €			
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 341 €	10 183 €	110 065 €		
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	9 341 €	5 176 000 €	110 065 €		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 003 950 €	17 900 000 €	13 283 161 €		

*arrondis à l'euro supérieur

Pour 2025, les recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) baissent de - 2 %. Cela s'explique notamment par les raisons suivantes :

- **Au chapitre atténuation de charges** (013), la non perception d'indemnités journalières lié à un changement de couverture au niveau des assurances (- 68 k€) ;
- **Au chapitre autres produits de gestion courante** (75) une baisse d'un loyer indexé (- 21 k€) ainsi que des demandes de dégrèvement de taxe foncière demandées mais non encaissées ;
- **Au chapitre produits des services** (70), une baisse attendue des concessions cimetière et des recettes dans les régies (- 41 k€) ;
- **Au chapitre impôts et taxes** (73), un versement unique de la dotation de solidarité de m2A en 2025 après 2024 marqué par un double versement (- 67 k€) ;
- **Au chapitre dotations et participations** (74) la baisse des dotations dont la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) (- 130 k€ au total) ainsi que les suppressions ou les baisses des subventions de fonctionnement (GERPLAN) et la non reconduction du filet de sécurité inflation (- 110 k€) perçu en 2024.



Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 :	1 285 576,96 €
Excédent reporté des exercices antérieurs :	5 165 817,28 €
Résultat global de fonctionnement :	6 451 394,24 €

Evolution de l'autofinancement

	R 2024	B 2025	R 2025
Capacité d'Autofinancement Brute	3 082 002	1 724 000	2 886 301
<i>Capacité d'Autofinancement Brute (hors cession)</i>	<i>3 082 002</i>	<i>1 724 000</i>	<i>2 452 651</i>
<i>Ratio EB</i>	<i>23,72%</i>	<i>13,55%</i>	<i>19,25%</i>
Remboursement du capital de la dette	764 920	921 500	866 515
Capacité d'Autofinancement Nette	2 317 082	802 500	2 019 786
<i>Capacité d'Autofinancement Nette (hors cession)</i>	<i>2 317 082</i>	<i>802 500</i>	<i>1 586 136</i>
<i>Ratio EN</i>	<i>17,83%</i>	<i>6,31%</i>	<i>12,45%</i>

La capacité d'autofinancement brute est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Une fois retranché le remboursement du capital de la dette, on obtient la capacité d'autofinancement nette qui représente la contribution, dégagée par la section de fonctionnement, à la réalisation des investissements.

En 2025, elle est restée à un niveau nettement supérieur aux prévisions. Plusieurs éléments expliquent cette situation :

- la maîtrise par les services de la Ville des dépenses de fonctionnement ;
- la non réalisation de la totalité des dépenses en investissement avec le décalage de certains paiements sur l'exercice 2026 (Lyautey, Clemenceau, etc.).

Dépenses réelles d'investissement	R 2024	B 2025	R 2025	Ecart R 2025 / R 2024	
				Valeur	%
16 - Emprunts et dettes assimilées	764 920 €	921 500 €	866 515 €	101 595 €	13,3%
20 - Immobilisations incorporelles	530 295 €	132 978 €	56 113 €	- 474 183 €	-89,4%
204- Subvention d'équipement versées					
21 - Immobilisations corporelles	572 082 €	1 577 444 €	483 675 €	- 88 407 €	-15,5%
23 - Immobilisations en cours	4 821 735 €	9 400 386 €	7 176 562 €	2 354 827 €	48,8%
26 - Participations et créances	- €	5 000 €	- €	- €	0,0%
Autres chapitres de dépenses réelles d'investissement	- €	5 000 €	- €	- €	
Total des dépenses réelles d'investissement	6 689 032 €	12 042 308 €	8 582 864 €	1 893 833 €	28,3%
O20 - Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'investissement	6 689 032 €	12 042 308 €	8 582 864 €	1 893 833 €	28,3%
001 - Déficit d'investissement reporté		1 039 346,76 €			
040 - Opération d'ordre de transfert entre section	9 341 €	10 183 €	110 065 €		
041 - Opération patrimoniales	142 474 €	300 162 €	48 830 €		
Total des dépenses d'ordre d'investissement	151 815 €	1 349 692 €	158 895 €		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 840 847 €	13 392 000 €	8 741 759 €		

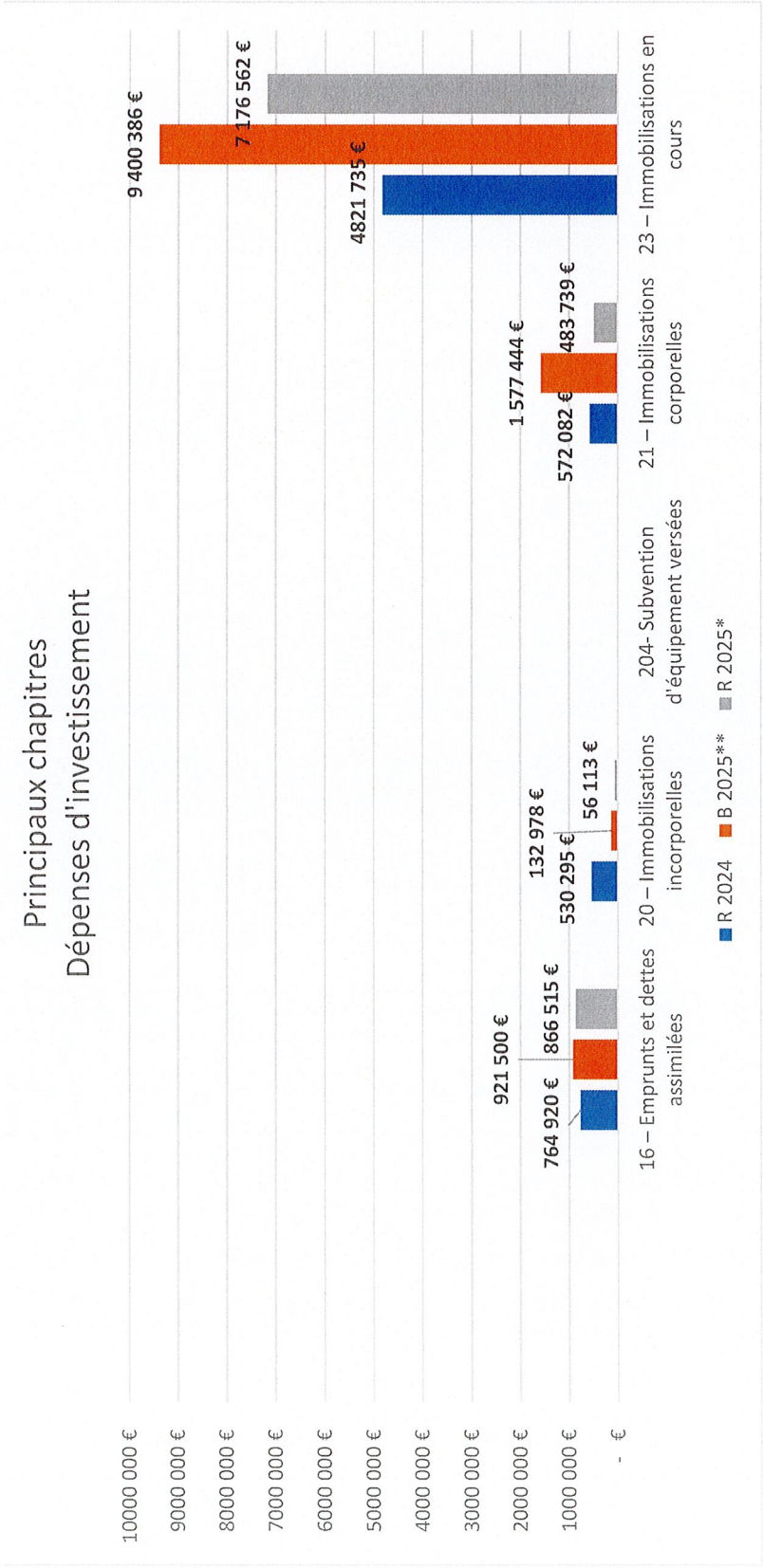
*arrondis à l'euro supérieur

En 2025, le montant total des dépenses réelles d'investissement s'élève à 8 582 k€.

L'année 2025 aura enregistré les dépenses relatives à l'avancement ou l'achèvement des opérations en cours :

- fin des travaux du périscolaire Lyautey et réaménagement de la cour d'école ;
- fin des travaux de rénovation énergétique à l'école Mermoz ;
- fin des travaux de rénovation énergétique et de désimperméabilisation de la cour de l'école Clemenceau ;

- démolition et début du projet de complexe sportif ;
- travaux sur l'esplanade de Munderkingen ;
- aménagement des abords du Pumptrack ;
- sécurisation de la rue des Alliés.



Rétrospective de la dette et de son annuité

Evolution de la dette sur le mandat en cours :

ANNÉE	ENCOURS AU 01/01	ANNUITÉ	INTÉRÊT	AMORTISSEMENT
2020	10 542 514,10 €	1 031 794,96 €	305 799,53 €	725 995,43 €
2021	9 816 518,67 €	2 528 658,43 €	276 520,37 €	752 138,06 €
2022	7 564 380,61 €	1 014 393,15 €	246 820,89 €	767 572,26 €
2023	6 796 808,35 €	1 016 735,45 €	223 631,46 €	793 103,99 €
2024	6 003 704,36 €	986 995,10 €	221 700,23 €	763 336,87 €
2025	7 198 367,49 €	1 113 011,64 €	245 976,91 €	866 043,73 €

L'encours atteint **7 198 k€** au 1^{er} janvier 2025, compte tenu de l'emprunt de 1 958 k€ contracté fin 2024.

Ratio de capacité de remboursement de la dette

Encours de la dette / Epargne brute :

	En cours	EB	remb
2020	10 542 514 €	2 419 548 €	4,4
2021	9 816 519 €	3 135 319 €	3,1
2022	7 564 381 €	4 220 060 €	1,8
2023	6 796 808 €	2 552 596 €	2,7
2024	6 003 704 €	3 082 002 €	1,9
2025	7 198 367 €	2 886 301 €	2,5
Seuil d'alerte fixé par l'Etat			< 12 ans

Recettes réelles d'investissement	R 2024	B 2025	R 2025	Ecart R 2025 / R 2024	
				Valeur	%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	372 110 € 280 124 €	700 000 €	883 498 € 803 623 €	511 388 €	137,4%
13 - Subventions d'investissement	2 174 288 €	1 871 000 €	1 112 024 €	- 1 062 264 €	-48,9%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 959 517 €	1 742 283 €	1 743 075 €	- 216 442 €	-11,0%
23 - Construction	5 069 €	- €	- €		
024 - Produit des cessions	- €	773 400 €	- €		
Total des recettes réelles d'investissement	4 510 984 €	5 086 683 €	3 738 597 €	- 772 387 €	-17,1%
Recettes réelles d'investissement (hors cession)	4 510 984 €	4 313 283 €	3 738 597 €	- 772 387 €	-17,1%
1068 - Excédent capitalisé	191 162 €	1 105 155 €	1 105 155 €	913 993 €	478,1%
Total des recettes réelles d'investissement	4 702 146 €	6 191 838 €	4 843 753 €	141 606 €	3,0%
001 - Excédent d'investissement reporté					
021- Virement de la section de fonctionnement		5 799 817 €			
040 - Opération d'ordre de transfert entre section	1 148 042 €	1 100 183 €	1 710 789 €		
041 - Opérations patrimoniales	142 474 €	300 162 €	48 830 €		
Total des recettes d'ordres d'investissement	1 290 516 €	7 200 162 €	1 759 619 €		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 992 662 €	13 392 000 €	6 603 371 €		

*arrondis à l'euro supérieur

Un décalage des travaux d'investissement dans les écoles a entraîné une baisse des subventions attendues sur l'exercice 2025 et qui seront versées en 2026.

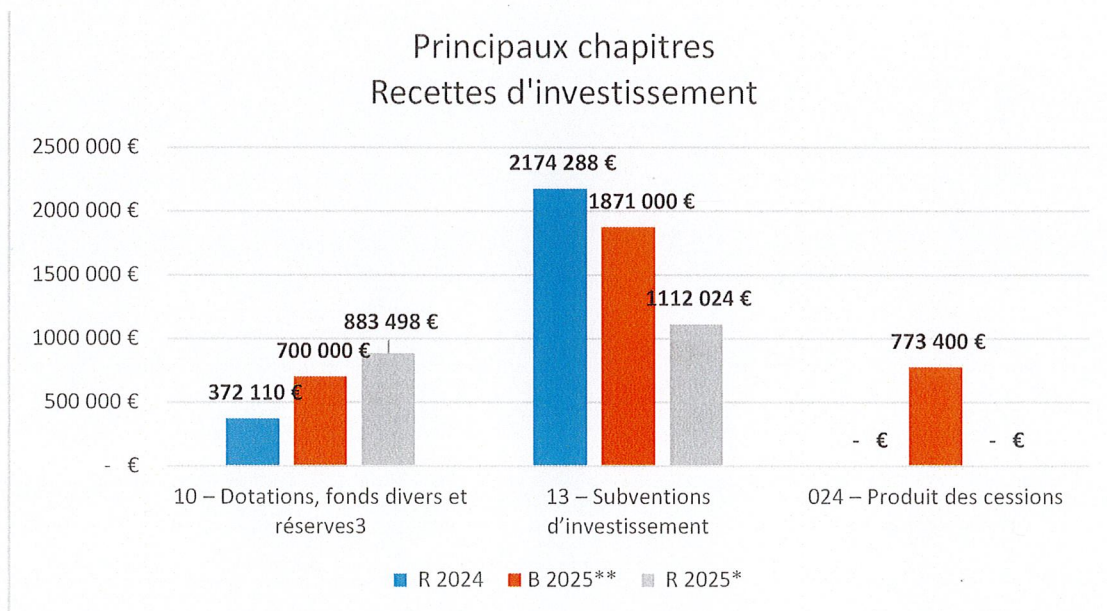
Subventions perçues en 2025 :

- esplanade de Munderkingen :	30 000 €
- rénovation énergétique des écoles :	780 000 €
- Espace Eberhardt :	20 000 €
- local Boulistes :	7 500 €
- liaison cyclable :	113 500 €
- autres :	161 000 €

Informations complémentaires sur les recettes réelles d'investissement :

Les cessions effectuées en 2025 sont :

- 34 rue d'Alsace :	210 000 €
- 3 rue de la Paix :	73 200 €
- terrain rue de Lorraine/Clemenceau	150 000 €



Résultat d'investissement de l'exercice 2025 : - 2 138 387.61 €

Déficit reporté exercices antérieurs : - 1 039 346.76 €

Résultat global d'investissement : - 3 177 734.37 €

Après avis de la Commission Finances et des Commissions Réunies, le Conseil Municipal, en l'absence du Maire et présidé par Monsieur Patrick DELUNSCH, à l'unanimité des suffrages exprimés par les membres présents et représentés :

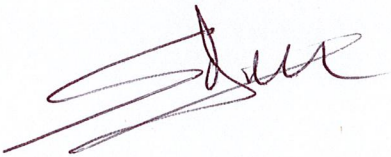
- *A EXAMINÉ ce point et ARRÊTE les résultats du compte administratif de l'exercice 2025, budget principal, tels que présentés, à savoir :*
 - *en section d'investissement :*
 - *un solde de - 3 177 734,34 € ;*
 - *en section de fonctionnement :*
 - *un solde de 6 451 394,24 € ;*
- *DÉCLARE les opérations de 2025 closes.*

Annexe n°1/1 : Maquette du compte administratif 2025, budget principal

Pour extrait certifié conforme.
Riedisheim, le 12 février 2026

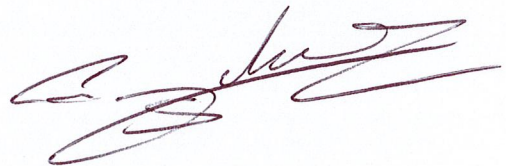
Le secrétaire de séance,

Philippe SCHOEN



Le Président de séance,

Patrick DELUNSCH



Délibération affichée sur le site web de la Ville et transmise au représentant de l'Etat le : 17.02.2026